··· > COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Service de presse

Ville de Rennes/Rennes Métropole Tél. 02 23 62 22 34 Jeudi 11 juin 2015

Déplacements

Lancement du Conseil des mobilités

Jeudi 11 juin 2015, Nathalie Appéré, Maire de Rennes, a lancé le Conseil des mobilités, suite à l'adoption par le Conseil municipal d'une délibération créant six comités consultatifs, dont un relatif à la problématique des déplacements urbains.

Afin de dynamiser le comité consultatif tel qu'il existait jusqu'alors, il a été décidé de le refonder, en une formation plénière plus resserrée autour du monde associatif.

Le Conseil des mobilités a vocation à devenir une instance experte de concertation sur les grandes orientations et les programmations d'aménagement de voirie ou d'espace public de la Ville de Rennes en matière de mobilité. Il est piloté par Sylviane Rault, l'élue adjointe à la Mobilité et réunit une trentaine de personnes : élus de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, représentants des associations d'usagers, "fournisseurs" ou facilitateurs de mobilité et des acteurs institutionnels.

Le conseil a vocation à se réunir a minima trois fois par an, pour partager les connaissances et questionnements, et échanger sur des thématiques globales et stratégiques: stationnement, modération des vitesses, code de la rue, schéma directeur vélos, plan piétons, sécurité routière, etc.

Cette instance experte pourra être saisie à la demande des habitants, via les conseils et les élus de quartier. Le Conseil des mobilités examinera les problématiques soulevées à l'aune de la stratégie globale de la Ville de Rennes.

L'installation de ce comité s'inscrit dans le projet municipal porté par Nathalie Appéré.